

Synthèse des contributions de la participation du public par voie électronique

La participation par voie électronique a porté sur l'ajout de l'évaluation environnementale au projet d'aménagement d'un éco-domaine touristique sur les berges du lac de Montbel comprenant 25 cabanes, un bâtiment d'accueil avec boutique, espace bien-être, parking et piscine.

Cette participation par voie électronique s'est déroulée du 27/02/2023 au 30/03/2023, elle a recueilli 1067 participations émanant pour 60% de l'Ariège, pour 30% des départements limitrophes et de la Région Occitanie et pour 10% du territoire national.

Si une majorité des contributeurs s'opposent à ce projet, les contributeurs favorables au projet sont essentiellement des élus (communes, Communauté de communes, Conseil départemental, Conseil régional, député et sénateur ariégeois) qui se sont manifestés très massivement. Des socio-professionnels ainsi que des particuliers ont également apporté leur soutien au projet.

Leurs contributions mettent en avant :

- La vocation touristique du site qui a été intégrée dès la création du lac pour permettre l'accueil d'un équipement, sur le lac à niveau constant, visant à diversifier l'offre en matière d'hébergements.
- Un projet qui porte un développement territorial raisonné et respectueux du patrimoine naturel de l'Ariège, qui prend en compte les enjeux environnementaux et les exigences réglementaires.
- La mise en œuvre du projet émane d'une volonté des élus locaux pour le développement et la valorisation du territoire. Un appel à candidature a été lancé avec un cahier des charges affichant les exigences du territoire pour un aménagement touristique correspondant à ses valeurs. Le projet présenté est la concrétisation de la réponse à cet appel à candidature.
- La création de 12 emplois directs ainsi que des retombées économiques pour les commerces, les professionnels du territoire, le recours à des circuits d'approvisionnement de proximité.
- Le projet qui participe au développement de l'image d'éco-tourisme du pays de Mirepoix, avec un tourisme de qualité et non de quantité, et qui concourt à la diversification de l'économie touristique.
- Un porteur de projet, à taille humaine, qui a démontré son sérieux et la qualité de ses équipements sur d'autres sites en France.

Il est à noter que les contributeurs ont joints les délibérations initiales attestant de la volonté politique d'accueillir une activité à vocation touristique sur le lac à niveau constant.

Les contributions en défaveur du projet se basent sur des argumentaires divers tels que l'environnement et la biodiversité, le développement économique, l'impact sur le cadre de vie.

On retrouve ainsi des contributions faisant état :

- D'une absence de concertation en amont du projet.
- D'une atteinte à la biodiversité et une destruction d'habitats dans un lieu préservé depuis la création du lac.
- D'une déconnection avec les problématiques environnementales et climatiques actuelles. L'aménagement d'une piscine collective et de spas et mis en regard des problématiques sur la réserve en eau actuelle.
- D'une peur de la privatisation des berges du lac sur la partie à niveau constant.
- D'une dépense publique qui aurait vocation à accueillir un nombre restreint de touristes générant peu d'emplois créés et aux retombées économiques limitées.
- D'une peur concernant la viabilité du projet à long terme en lien avec le manque d'eau et le risque de l'abandon des installations entraînant la présence d'une friche.

Certaines contributions bien qu'exprimant leur opposition font des propositions en abordant les questions suivantes :

- La transformation des logements vacants des Communes limitrophes au lac en hébergements touristiques (retombées économiques sur les commerces de proximité).
- La valorisation des structures touristiques existantes.
- La création d'un espace pédagogique sur la biodiversité au niveau de la maison du lac, associé à la mise en valeur des producteurs locaux et des événements culturels des villages.
- L'installation de ce type de projet avec des actions de génie écologique sur un site pauvre en biodiversité comme par exemple une carrière en fin d'exploitation.
- D'axer les politiques touristiques sur le développement des activités de pleine nature plutôt que sur la création d'hébergements touristiques.

Il est à noter que les contributeurs qui s'opposent au projet ont joint des documents tels que les analyses réalisées par les associations environnementales. Ils ont également joint les contributions d'opposition au projet de ces associations.

Enfin, l'analyse de la PPVE fait état de certains doublons ou copier-coller dans les réponses qui représentent environ 6% des contributions globales.



Fait à Montbel le 21/04/2023,

Le Maire de Montbel,

Pierre TERPANT
MAIRE DE MONTBEL